

# ORGANISATION

## Fondation Les Nids

Parallèlement, le **Conseil d'Administration** a élu parmi ses membres un Bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier, pour une durée de trois ans, se réunissant au moins quatre fois par an pour prendre des décisions courantes et appliquer celles prises en Conseil d'Administration.

La Fondation a également modifié ses **instances institutionnelles** : on compte maintenant cinq comités. Chaque comité est chargé **d'accompagner la Fondation dans les actions qu'elle mène** et pour cela est composé d'au moins trois membres du Conseil d'Administration et parfois de personnes ressources extérieures.

-  Les **comités d'éthique** permettent de se saisir de sujets ou problématiques repérés sur le terrain, afin de faire avancer la réflexion au niveau institutionnel, d'élaborer une pensée partagée, de construire la mise en pratique des valeurs propres à la Fondation. Cinq administrateurs et six professionnels des Nids sont conviés à ce comité, se réunissant deux fois par an.
-  Les **comités territoriaux** sont des temps consacrés aux actualités des établissements. Annuellement, trois temps sont consacrés aux établissements de Protection de l'Enfance, un temps pour les DITEPs et un autre pour les CEFs. Ces cinq réunions réunissent neuf administrateurs et l'équipe de professionnels du territoire concernée. Aussi, un temps de réunion générale annuelle est planifié, réunissant l'ensemble des directeurs et les neuf mêmes administrateurs.
-  Le **comité des finances** annuel permet aux directeurs de livrer aux six administrateurs conviés une lecture de l'utilisation des budgets et des ressources allouées au profit des enfants. Les comités chargés du patrimoine garantissent le fonctionnement statutaire du fonds de dotation Patrimo'nids et le suivi de la dotation de la Fondation. Ces instances ont lieu trois fois par an, et réunissent cinq administrateurs.
-  Les **comités communication et mécénat** permettent d'échanger sur les thématiques à valoriser en terme de communication et sur les orientations à prendre concernant la recherche de mécènes, d'organiser les représentations institutionnelles et de garantir le fonctionnement statutaire du fonds de dotation Mécénids. Ce comité se réunit trois fois par an et convie sept membres des Conseils d'Administration des Nids et de Mécénids.
-  Les comités **recherche et prospective** permettent de réfléchir sur le développement de la Fondation à partir d'appels à projets, de suivre les travaux de recherche effectués aux Nids et de nourrir les prochaines prises de paroles institutionnelles. Six administrateurs sont présents à ces réunions organisées deux fois par an.